

**#MaCarte MaLiberté**  
JUSQU'AU 31 JUILLET 2026

CAISSE 2

**-50% SUR LES FRAIS**

DEMANDEZ VOTRE CARTE **OPEN OU CHALLENGE** VIA L'APPLICATION MYCORIS BANK OU EN AGENCE  
INFO : 8283

La Banque Africaine

CORIS BANK

# LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 438 du jeudi 25 Juin 2026 / Prix : 250 F CFA

CANALBOX

**NOUVEAU !**  
**SOUSCRIVEZ EN LIGNE**  
DEPUIS CHEZ VOUS

RENDEZ-VOUS SUR  
CANALBOX-SOUSCRIPTION.CPAY.TG

JONAS DAOU QUITTE LA PRÉSIDENTIE DE L'AGET P.3

## Bilan de 06 ans d'actions, de défis et de résultats

- Charles Gafan prend le relais



**NATIONAL** P.5

La CCI-Togo honore Gervais Djondo et Paul Fokam



**SUNU BANK TOGO** P.4

Yves Nanan, nouveau Secrétaire Général



**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP

*Tous à l'école*  
Offrez leur une année scolaire sereine

Remboursement **13 mois**

Jusqu'à **5 mois** de salaire

**Réponse Express**

f in





# Tous à l'école

Remboursement

**13 mois**

Jusqu'à

**5 mois**  
de salaire

**Réponse  
Express**

24h pour les renouvellements et  
48h pour les nouveaux dossiers  
(hors week-end)



JONAS DAOU QUITTE LA PRÉSIDENTENCE DE L'AGET

# Bilan de 06 ans d'actions, de défis et de résultats

*Modernisation de la gouvernance, gestion de la crise sanitaire, contributions diverses à la redynamisation de l'économie nationale et à la compétitivité des entreprises, renforcement du dialogue public-privé, repositionnement de l'Association des Grandes Entreprises du Togo en tant qu'institution plus forte, plus crédible, plus écoutée et plus influente, Jonas Daou, Président Directeur Général de ZENER aura imprimé sa marque aux commandes de l'AGET. Depuis le 19 juin 2026, il a passé le témoin à Charles Kokouvi Gafan, ancien Vice-Président de l'organisation, Président Directeur Général d'Africa Global Logistics (AGL). Retour sur six ans d'engagement marqué par des avancées majeures.*

Nicolas EDORH



Elu le 21 février 2020 à la présidence de l'AGET, en pleine crise sanitaire, puis réélu le 16 juin 2023, les six années de Jonas Daou à la tête de cette organisation patronale se sont inscrites dans une période déterminante, marquée par de profondes mutations du climat des affaires, la pandémie COVID-19, l'entrée en vigueur de la ZLECAF et une exigence toujours plus grande de la compétitivité des entreprises.

Durant ses deux mandats à la présidence de l'AGET, Jonas Daou a fondé son leadership sur la disponibilité, l'écoute et l'engagement personnel. Proche des entreprises membres, il a constamment privilégié le dialogue, la concertation et l'accompagnement direct, notamment dans des situations sensibles ou litigieuses opposant certaines entreprises à l'administration publique.

Sous sa présidence, l'AGET s'est affirmée plus qu'avant comme un acteur institutionnel incontournable, reconnu par les autorités publiques comme un partenaire sérieux et responsable sur l'ensemble des questions touchant à la vie économique et au climat des affaires.

**AGET : de 65 membres en 2020 à 90 en 2026**

L'un des résultats les plus significatifs du mandat de Jonas Daou et de son équipe réside dans l'évolution remarquable de la base associative. En l'espace de six années, le nombre d'entreprises membres est passé de 65 en 2020 à 90 en 2026, soit une progression substantielle qui témoigne de la confiance accrue des grandes entreprises de l'AGET, de la reconnaissance de son utilité concrète et de son positionnement affirmé face aux autres organisations

patronales. Cette dynamique d'adhésion constitue un indicateur de la réussite du mandat et du rayonnement institutionnel renforcé de l'AGET.

## Renforcement des relations avec les membres

Durant les six dernières années, le PDG de ZENER a accordé une attention particulière au renforcement des relations avec les entreprises membres. A cet effet, il a multiplié les rencontres directes avec les chefs d'entreprises. Dans une dynamique de proximité et de cohésion, il a également instauré l'organisation régulière d'afterworks destinés à renforcer les échanges informels, la confiance mutuelle et le sentiment d'appartenance à l'AGET.

Par ailleurs, il a été à l'initiative de la mise en place annuelle des Universités de l'AGET, conçues comme un cadre stratégique d'échanges et de réflexion, poursuivant notamment les objectifs suivants : « *consolider la synergie entre les membres et resserrer les liens avec le Bureau Exécutif ; favoriser les échanges sur les perspectives économiques du Togo et les grandes problématiques liées à la vie des entreprises ; promouvoir le développement de partenariats entre l'AGET et les organisations patronales de la sous-région ; renforcer la coopération internationale et la position régionale du Togo dans les échanges commerciaux* ».

## Des plaidoyers structurés ayant abouti à des résultats concrets

Une production soutenue et structurée de plaidoyers aura été aussi l'une des caractéristiques des six ans de mandat de Jonas Daou à la présidence de l'AGET. Plusieurs plaidoyers ont

trouvé une écoute favorable et des suites concrètes auprès des autorités publiques.

Les interventions de l'AGET ont notamment permis l'instauration et la pérennisation d'un dialogue fiscal annuel désormais inscrit comme une pratique institutionnelle au Togo, la résolution de plusieurs situations litigieuses opposant des entreprises à l'administration, notamment grâce au Comité de Concertation Etat-Secteur Privé (CCESP), des avancées notables dans la prise en compte des préoccupations du secteur privé lors de l'élaboration des lois de finances, une meilleure concertation sur des sujets sensibles tels que la fiscalité des entreprises, l'énergie, le gazoil industriel, l'Assurance Maladie Universelle et la compétitivité face aux importations frauduleuses.

En outre, la participation de l'AGET au CCESP a permis de résoudre plusieurs différends entre l'administration publique et les entreprises privées, consolidant ainsi un climat de confiance. Ces résultats confirment ainsi que l'AGET a changé de cap en passant d'un rôle de consultatif à celui d'un acteur d'influence, capable d'obtenir des arbitrages et des ajustements concrets.

## AGET : une influence institutionnelle, une présence permanente

Grâce à la qualité du dialogue instauré et à la pertinence des propositions formulées, l'AGET est devenue un interlocuteur particulièrement écouté des pouvoirs publics, y compris au plus haut niveau de l'Etat. Cette écoute a directement contribué à renforcer la crédibilité institutionnelle de l'AGET, positionner durablement l'organisation comme un

partenaire stratégique du gouvernement et accroître la capacité de l'AGET à défendre efficacement les intérêts de ses membres.

Dans un autre chapitre, la 5ème édition du Livre Blanc de l'AGET est très importante à relever. Intitulé « *Innovations, Investissements et Politiques Publiques* », ce document s'est imposé comme une référence nationale pour le dialogue public-privé, un outil de plaidoyer structurant et l'expression aboutie du rôle de l'AGET en tant que think tank du secteur privé togolais.

La mandature de Jonas Daou a également été marquée par un renforcement durable de la coopération avec les institutions nationales et internationales, notamment le FMI, la Banque mondiale, la BOAD, la BCEAO, le PNUD, l'Union européenne ainsi que plusieurs représentations diplomatiques. Ces relations ont abouti à des résultats concrets tels que la signature d'une convention de facilitation des visas avec l'Ambassade de France, l'obtention de financements pour le Livre Blanc 2024 ainsi qu'un partenariat stratégique avec la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES).

## Au cœur des enjeux d'emploi, de formation et des compétences

L'AGET a maintenu un engagement constant en faveur de l'emploi et de la formation, en participant notamment aux négociations de la convention collective interprofessionnelle, au Projet de Modernisation de la Formation Professionnelle ainsi qu'à la réforme ayant conduit à la création de l'Ecole Polytechnique de Lomé, première et plus prestigieuse école supérieure de formation d'ingénieurs au Togo.

Elle s'est aussi investie dans

la promotion de l'emploi des jeunes à travers la mise en place d'un programme de mentorat et de coaching, tout en prenant part aux travaux de la Conférence Internationale du Travail à Genève.

« *Le bilan de notre action à la tête de l'AGET apparaît particulièrement solide et structurant. Notre mandat aura permis de renforcer durablement le positionnement institutionnel de l'association, d'élargir sa base, d'approfondir le dialogue public-privé et d'inscrire l'AGET comme une force de proposition incontournable au service du développement économique du Togo* », a précisé Jonas Daou. « *C'est la fin d'un cycle. Au-delà du bilan, une conviction forte s'est imposée à moi : le secteur privé togolais doit évoluer d'une posture de réaction à une posture d'anticipation. L'AGET a aujourd'hui franchi une étape importante. Mais les prochaines années devront être celles de l'anticipation, de l'influence et de la structuration. Je quitte mes fonctions avec la fierté du travail accompli, la reconnaissance envers tous et la confiance dans l'avenir du pays, de l'AGET et surtout du secteur privé togolais. Monsieur le Président élu, je voudrais vous adresser mes sincères félicitations. Vous prenez la tête d'une association solide, respectée et dynamique. Je sais qu'avec votre expérience, votre vision et les qualités qui vous caractérisent, vous saurez porter notre association encore plus loin* », a-t-il ajouté.

Organisation patronale créée en 2007, l'AGET représente les intérêts du secteur privé togolais en général, et travaille à l'amélioration du climat des affaires propice à l'initiative privée et à la croissance inclusive. Elle regroupe 87 entreprises membres en 2024 représentant un chiffre d'affaires de 1456,42 milliards FCFA en 2023, un effectif de 14658 employés et une contribution aux recettes fiscales nationales de 1312,83 milliards FCFA.

(Suite à la page 4)

## AGET : Charles Gafan prend le relais

Après Georges Osoni (2007-2008), Daniel Setho (2009-2010), David Elbez (2010-2011), José Symenouh (2011-2017), Clément Ahialeu (2017-2020), Jonas Daou (2020-2026), Charles Kokouvi Gafan est élu 7ème président de l'AGET depuis le 19 juin 2026 pour un mandat de trois ans, renouvelable.

Nicolas EDORH

« Chacun, à sa manière, a contribué à faire de l'AGET, une organisation respectée et influente. Nous sommes conscients des défis qui se présentent à nous, mais nous sommes également porteurs d'un espoir et d'une détermination inébranlable à contribuer à l'avancement économique de notre cher pays le Togo. »

Fort d'un riche parcours dans les domaines du transport maritime, de la logistique et du commerce, Charles Kokouvi Gafan figure parmi les personnalités les plus en vue du secteur privé togolais.

Fin connaisseur des réalités économiques du pays, il occupait jusqu'à son élection, le poste de Vice-président du bureau sortant de l'AGET. Il préside également depuis 2019, la Chambre de commerce européenne au Togo (EUROCHAM-Togo).

Prenant la parole pour conclure les travaux de l'AGET en présence de son collègue de la Santé, de l'Hygiène Publique, de la Couverture Sanitaire Universelle et des Assurances, le ministre de l'Économie et de la Veille stratégique a salué l'esprit de responsabilité qui caractérise



l'action de l'AGET et souligné le rôle déterminant du secteur privé au moment où notre pays s'engage dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa nouvelle feuille de route pour la période 2026 – 2031. Badanam Patoki a précisé que « les grandes entreprises occupent une place particulière. Par leur capacité d'investissement, leur contribution aux recettes publiques, leur

rôle d'entraînement sur les TPME et leur participation à l'intégration de notre économie dans les chaînes de valeur régionales et internationales, elles constituent des acteurs stratégiques de la croissance et de la souveraineté économique du Togo ».

Le ministre a indiqué que les questions relatives à la fiscalité, à la compétitivité des entreprises, à la facilitation des échanges, au financement

de l'investissement et à l'amélioration du climat des affaires continueront d'occuper une place centrale dans l'action gouvernementale : « Notre ambition est claire : créer les conditions permettant aux entreprises de se développer, d'innover et d'investir davantage au bénéfice de l'économie nationale ».

Notons que l'Assemblée Générale de l'AGET a entériné l'adhésion de 07 nouveaux membres dont LABOREX, CANAL+ TELECOM (GVA), BBoxx EDF, ARC-EN-CIEL, T-OIL, AQUEREBURU & PARTNERS et SI-TOGO.

## BANQUE

# SUNU Bank Togo : Yves Nanan, nouveau Secrétaire Général

Figure clé de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCI), devenue IB Bank après son rachat, Yves Nanan est, depuis le 15 juin 2025, le nouveau Secrétaire Général de SUNU Bank Togo.

Elom ATTISSOGBE

L'homme n'est plus à présenter dans le milieu des banques & finances. Directeur du marketing et de la communication, Directeur des Opérations et de l'Organisation, Directeur Administratif et Financier, Yves Nanan a occupé des postes stratégiques au sein de l'ancienne Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCI), actuellement IB Bank.

Depuis le 15 juin 2026, ce banquier de carrière a amorcé une nouvelle étape de son parcours. Il passe au poste de Secrétaire Général à SUNU Bank Togo. Un recrutement qui répond à la décision N°001/DG/DRH/2026/SS du 13 janvier 2026 portant modification de l'organigramme de SUNU Bank Togo, créant ainsi le poste de Secrétaire Général et d'autres départements, notamment la Direction PME/PMI et le Département de la Banque Transactionnelle.

Sous l'autorité du Directeur Général de SUNU Bank Togo, il devra jouer un rôle

de Directeur Support et s'occupera essentiellement de l'exploitation des fonctions de contrôle. Ainsi, il supervisera les opérations de la Direction Moyens Généraux, Patrimoine et Archivage, la Direction des Opérations, le Département des Systèmes d'Information et le Département Juridique.

Il est également chargé d'assurer la coordination des activités administratives, juridiques et institutionnelles de la banque, de garantir le bon fonctionnement des organes de gouvernance, de veiller à la conformité réglementaire et d'assister la Direction Générale dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'institution.

Par ailleurs, il devra assurer la coordination entre les différentes directions et départements, veiller à la conformité des activités de la banque avec les lois, règlements et directives des autorités de supervision bancaire, à l'application des politiques internes



et des codes d'éthique, mettre en place et suivre les procédures administratives internes, conseiller le Directeur Général sur les questions institutionnelles, réglementaires et administratives, participer à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la banque, superviser la gestion des contrats, conventions et actes juridiques et servir d'interface entre la banque et les autorités de régulation, les actionnaires, les auditeurs et autres partenaires institutionnels.

Présent dans plus de 17 pays d'Afrique subsaharienne et comptant plus de 27

filiales et sociétés affiliées, le Groupe SUNU est un groupe panafricain de services financiers créé en 1998 par M. Pathé DIONE avec d'anciens collaborateurs. Avec un chiffre d'affaires de plus de 206 milliards de Fcfa (2020), le Groupe SUNU est le leader de l'Assurance Vie dans la zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance). Le Groupe SUNU gère également 519 milliards de francs CFA d'actifs.

Le Groupe SUNU accompagne les populations, les entreprises et les gouvernements dans leur développement et dans la

réalisation de leurs projets. Il comprend plus de 4 081 collaborateurs, 27 sociétés d'assurance Vie et non Vie, 2 banques, 1 société de microfinance, 1 société immobilière et 2 sociétés de gestion Santé, le tout répartis dans dix-sept (17) pays africains. Dans chacune de ses filiales, le Groupe SUNU a choisi d'assurer la vie, les projets, la santé, l'immobilier et bien plus encore, tout en accompagnant les populations et les entreprises.

## ECONOMIE

# La CCI-Togo honore Gervais Djondo et Paul Fokam

Sur autorisation du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) a rendu un hommage exceptionnel à deux figures majeures de l'entrepreneuriat africain, Gervais Koffi Djondo et Dr Paul Kammogne Fokam. Distingués à titre anthume lors d'une cérémonie organisée le samedi 20 juin 2026 à Lomé, les deux capitaines d'industrie ont été honorés pour leur contribution remarquable au développement du secteur privé et à l'intégration économique du continent.

Yao KPOWODAN



démontre qu'il est possible de réussir tout en restant fidèle à ces valeurs. Nous avons besoin de modèles africains capables d'inspirer les générations montantes », a-t-il martelé.

Point central de la cérémonie, la présentation de l'ouvrage « Deux capitaines d'industrie se racontent », coécrit par les deux personnalités. Dans ce livre de 170 pages, enrichi de treize contributions, les auteurs livrent un témoignage sur les réalités de l'entrepreneuriat en Afrique. Ils y abordent les difficultés liées à l'environnement des affaires, notamment la fiscalité, les lourdeurs administratives, la concurrence internationale, la gouvernance, le leadership, l'investissement, le financement du développement, les interférences politiques et les défis de la formation.

« En Afrique, lorsqu'un entrepreneur échoue, tout est mis en œuvre pour qu'il échoue. En Europe, lorsqu'un entrepreneur échoue, tout

est mis en œuvre pour qu'il réussisse », soulignent-ils dans l'ouvrage, illustrant ainsi les obstacles auxquels sont confrontés de nombreux porteurs de projets sur le continent.

Les intervenants ont retracé les parcours des deux hommes dont les réalisations ont marqué l'histoire économique africaine. Fondateur d'Afriland First Bank, Dr Paul Kammogne Fokam s'est imposé comme l'un des acteurs majeurs du secteur financier africain. Son engagement en faveur de la promotion de l'initiative privée et de la création de richesse a contribué à l'émergence de nombreux entrepreneurs.

Quant à Gervais Koffi Djondo, son nom reste étroitement associé à plusieurs projets emblématiques du panafricanisme économique. Cofondateur du Groupe Ecobank et initiateur de la compagnie aérienne Asky Airlines, il

a œuvré pour renforcer les échanges économiques et la connectivité entre les États africains. Son parcours l'a également conduit à exercer les fonctions de Premier ministre du Togo.

Fondée en 1985 à Lomé, Ecobank est aujourd'hui présente dans plus de 30 pays africains et figure parmi les principaux groupes bancaires panafricains. ASKY Airlines, lancée en 2010 avec son hub à Lomé, dessert plusieurs dizaines de destinations sur le continent et contribue au positionnement du Togo comme plateforme régionale de transport aérien.

Prenant la parole, les deux récipiendaires ont exprimé leur reconnaissance à l'endroit du Président du Conseil, la CCI-Togo et des autorités togolaises. Ils ont appelé les jeunes à croire en leurs capacités, à persévérer malgré les difficultés et à considérer les échecs comme des étapes d'apprentissage plutôt que des fatalités.

Au-delà de la distinction honorifique, la cérémonie a rappelé l'importance de valoriser les réussites africaines de leur vivant. Un message fort adressé aux générations futures, invitées à s'inspirer de ces exemples de leadership, de résilience et de vision au service du continent.



L'événement, placé sous le haut patronage du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a réuni autorités publiques, représentants diplomatiques, acteurs économiques et invités venus de plusieurs pays africains. À travers cette initiative, la CCI-Togo a voulu mettre en lumière des parcours d'exception qui continuent d'inspirer les entrepreneurs africains.

Pour le président de la CCI-Togo, Dr José Symenouh, cet hommage constitue une reconnaissance méritée envers deux bâtisseurs dont les réalisations continuent d'influencer l'environnement

économique africain. Selon lui, leurs parcours démontrent que l'Afrique dispose des ressources humaines et des compétences nécessaires pour relever les défis du développement grâce à un entrepreneuriat fort et innovant. « Si nous célébrons aujourd'hui les réalisations de nos deux lauréats, nous célébrons également les valeurs qu'ils incarnent. La première est la vision, la deuxième, la persévérance, et la troisième, le sens de l'intérêt général. Leur parcours démontre que l'entrepreneuriat peut être un levier de développement collectif. Leur parcours

## Entretien avec José Symenouh sur les motivations de ces distinctions

Après la cérémonie d'hommage organisée le 20 juin dernier à Lomé en l'honneur de deux grandes figures du panafricanisme économique, Gervais Koffi Djondo et Dr Paul Kammogne Fokam, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo revient sur le sens et la portée de cette initiative. Dans cet entretien, le président de la CCI-Togo, Dr José Symenouh, évoque les motivations de cet hommage, l'héritage exceptionnel laissé par ces deux bâtisseurs africains et le message fort adressé à la jeunesse entrepreneuriale du continent.

**Pourquoi la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo a-t-elle souhaité s'associer à cet hommage rendu à MM. Gervais Koffi Djondo et Paul Kammogne Fokam ?**

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo a estimé qu'il était de son devoir de contribuer à la célébration de deux figures exceptionnelles de l'entrepreneuriat africain.

Gervais Koffi Djondo et Paul Kammogne Fokam font partie de ces rares personnalités qui ont non seulement réussi dans leurs activités respectives, mais qui ont surtout laissé un héritage durable à travers les institutions qu'ils ont créées ou contribué à bâtir.

Au-delà de leurs réussites individuelles, ils incarnent une certaine idée du développement africain



fondée sur l'initiative privée, la vision stratégique, le travail et la confiance dans les capacités du continent. Pour la CCI-Togo, il était important de permettre aux jeunes générations d'entrepreneurs de découvrir ces parcours exemplaires et de s'en inspirer.

**La tenue de cette cérémonie à Lomé revêt-elle une signification particulière ?**

Absolument. Lomé est aujourd'hui reconnue comme l'une des places économiques les plus dynamiques de la sous-région. Accueillir une cérémonie de cette envergure consacrée à deux bâtisseurs africains revêt une forte portée symbolique. Nous sommes particulièrement reconnaissants au Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna

Gnassingbé, qui a bien voulu accorder sa bénédiction à cette initiative. Son soutien témoigne de l'attachement constant des plus hautes autorités togolaises à la promotion de l'excellence, à la valorisation des réussites africaines et au développement du secteur privé. Cette bienveillance a permis de réunir à Lomé des acteurs économiques, institutionnels et intellectuels autour d'une réflexion sur les conditions de l'émergence de champions africains capables de porter les ambitions du continent.

**Quel regard portez-vous plus particulièrement sur l'héritage laissé par Gervais Koffi Djondo au Togo ?**

(Suite à la page 7)

## MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

# La Banque mondiale alloue 200 millions de dollars au Togo

Le Togo bénéficiera d'un financement de 200 millions de dollars de la Banque mondiale destiné à transformer en profondeur son système de transport routier et ferroviaire. L'opération vise à améliorer la fluidité des déplacements, renforcer les chaînes logistiques et soutenir la compétitivité du pays dans son rôle de plateforme régionale d'échanges en Afrique de l'Ouest.

Ce programme, connu sous le nom de Programme d'amélioration des services logistiques et de transport, prévoit une intervention simultanée sur plusieurs segments stratégiques du réseau national. Les autorités entendent notamment relancer et moderniser le transport ferroviaire entre le Port autonome de Lomé et la Plateforme industrielle d'Adetikopé. Cette liaison est considérée comme un axe clé pour le transfert des

marchandises et la réduction de la pression exercée par les camions sur les routes urbaines.

Dans la capitale et ses environs, le financement doit également contribuer à améliorer la mobilité dans le Grand Lomé, où la congestion routière liée au trafic portuaire constitue un défi majeur. L'objectif est de faciliter la circulation des personnes et des biens dans une zone qui concentre une part importante de l'activité économique nationale.



Le projet s'étend aussi aux zones rurales, avec une attention particulière portée aux régions agricoles. L'amélioration des infrastructures devrait permettre de mieux connecter les zones de production aux marchés nationaux et régionaux, en réduisant les contraintes de transport qui

freinent encore l'écoulement des produits agricoles. Plusieurs centaines de milliers de personnes sont concernées par ces améliorations, notamment dans les régions des Plateaux, de la Kara, des Savanes et de la Plaine de Mô. Selon les autorités financières internationales, cette initiative devrait également

encourager l'investissement privé et soutenir la création d'emplois à travers le développement des activités logistiques et industrielles. Le programme s'inscrit dans la stratégie de coopération entre le Togo et la Banque mondiale sur la période 2025-2029, dans un contexte où l'institution financière accompagne plusieurs réformes structurelles dans le pays.

## FINANCEMENT

# AFC mobilise environ 69 milliards FCFA pour moderniser l'agriculture

Le Togo vient de bénéficier d'un financement souverain de 108,3 millions d'euros, soit environ 69 milliards FCFA, mis en place par Africa Finance Corporation (AFC), l'une des principales institutions africaines de financement des infrastructures sur le continent. Cette enveloppe, destinée à accélérer la modernisation du secteur agricole, marque également le premier investissement souverain d'AFC au Togo.

Dans un contexte mondial marqué par la volatilité des chaînes d'approvisionnement, les effets du changement climatique et la hausse des coûts des intrants agricoles, cette opération apparaît comme un levier stratégique pour renforcer la résilience économique du pays et améliorer durablement sa sécurité alimentaire.

AFC a agi en qualité de co-arrangeur principal mandaté et de co-financier de l'opération, démontrant sa capacité à accompagner les États africains dans la mise en œuvre de projets structurants. Ce financement, d'une maturité de dix ans, sera consacré à "l'acquisition, à l'assemblage et à la distribution d'équipements agricoles modernes destinés à accroître la productivité et à améliorer les conditions de production", rapporte un communiqué d'AFC publié ce 23 juin.

Le programme prévoit notamment la mise à disposition de 2 126 ensembles tracteur-remorque, 1 020 semoirs et moissonneuses-batteuses, 930 unités d'irrigation, ainsi que 95 systèmes d'adduction d'eau. Ces investissements s'inscrivent dans le cadre du Programme de modernisation de l'agriculture togolaise (ProMAT), stratégie nationale mise en place par le gouvernement pour transformer durablement le secteur agricole, améliorer les rendements, renforcer la sécurité alimentaire et accélérer la commercialisation des productions.

Pour AFC, cette opération répond à une urgence devenue continentale : garantir l'autosuffisance alimentaire tout en faisant de l'agriculture un moteur de croissance économique. Au-delà du Togo, AFC voit dans cette initiative



un modèle reproductible pour d'autres pays africains confrontés aux mêmes défis : accroître la production locale, réduire la dépendance aux importations alimentaires et valoriser le potentiel agricole du continent sur les marchés régionaux et internationaux. En effet, l'enjeu est de taille pour le Togo. L'agriculture représente environ 40% du PIB et emploie près de 60% de la population active, ce qui en fait l'un des principaux piliers de l'économie nationale. Pourtant, le secteur demeure confronté à de nombreuses contraintes structurelles. Selon les données disponibles, seuls 37% des ménages agricoles utilisent des engrais, tandis que 8% seulement ont recours à des semences améliorées. L'accès à l'irrigation reste extrêmement limité, avec moins de 1%

des exploitations agricoles équipées de systèmes adaptés. Par ailleurs, le niveau de commercialisation de la production reste faible : environ 20% seulement des récoltes atteignent effectivement les marchés. Ces insuffisances freinent la productivité agricole et limitent la capacité du pays à satisfaire pleinement sa demande intérieure tout en développant ses exportations. Des retombées attendues sur l'emploi et la résilience économique. En s'attaquant directement au déficit de mécanisation et aux insuffisances des infrastructures hydrauliques, le programme soutenu par AFC devrait générer des effets multiplicateurs sur l'ensemble de l'économie. L'amélioration des rendements agricoles, l'augmentation des volumes

commercialisés et un meilleur accès aux marchés devraient contribuer à accroître les revenus des producteurs, stimuler les investissements privés et favoriser la création d'emplois, notamment dans les zones rurales. À terme, le gouvernement togolais ambitionne ainsi de bâtir une agriculture plus compétitive, plus résiliente face aux aléas climatiques et davantage intégrée aux chaînes de valeur régionales.

Avec ce premier investissement souverain au Togo, AFC confirme sa volonté d'accompagner les États africains dans la transformation de leurs économies. Et pour le Togo, ce financement pourrait constituer l'un des piliers d'une nouvelle ère agricole, fondée sur la modernisation, la productivité et la sécurité alimentaire.

## Entretien avec José Symenouh sur les motivations de ces distinctions



L'héritage de M. Gervais Koffi Djondo est considérable. Son nom est associé à plusieurs des plus grandes réussites économiques portées par des Africains au cours des dernières décennies.

Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, cet héritage revêt une dimension particulière puisqu'il fut lui-même Président de notre institution dans les années 1970.

Il a contribué à renforcer le rôle de la Chambre comme cadre de dialogue entre les pouvoirs publics et le secteur privé, mais aussi comme outil de structuration du tissu économique national.

Son parcours illustre parfaitement la conviction selon laquelle le développement économique durable repose sur des institutions solides. Que ce soit à travers son action au service

du Togo, sa contribution à la création d'Ecobank ou encore son engagement dans l'aventure ASKY, il a constamment démontré qu'une vision ambitieuse pouvait se transformer en réalisations concrètes au service de l'Afrique.

**Quel message les deux lauréats adressent-ils aujourd'hui à la jeunesse entrepreneuriale africaine ?**

Le principal message est celui de la confiance. Confiance en soi, confiance dans ses capacités et confiance dans l'avenir de l'Afrique. Les parcours de MM. Djondo et Fokam démontrent que les plus grandes réussites naissent souvent d'une vision portée avec détermination, même lorsque les circonstances paraissent défavorables. Ils nous enseignent également

que l'entrepreneuriat n'est pas seulement une aventure individuelle ; il doit contribuer à créer de la valeur collective, de l'emploi et des opportunités pour les générations futures. À l'heure où notre continent dispose d'une jeunesse dynamique et ambitieuse, ces exemples constituent une source d'inspiration particulièrement précieuse.

**Quel est, selon vous, le principal enseignement que les participants retiendront de cette rencontre ?**

Je pense que chacun repartira avec la conviction que l'Afrique dispose de toutes les ressources humaines nécessaires pour relever ses défis de développement.

Les histoires de Gervais Koffi Djondo et de Paul Kammogne Fokam nous rappellent qu'il est possible de bâtir de grandes

institutions africaines, de porter des projets ambitieux et de contribuer durablement à la transformation de nos économies.

Cette cérémonie est avant tout un hommage, mais elle constitue également un appel à l'action. Un appel adressé aux entrepreneurs, aux jeunes, aux décideurs et à tous ceux qui croient en l'avenir du continent. Les bâtisseurs que nous célébrons aujourd'hui nous montrent le chemin : celui de la vision, du travail, de l'audace et de l'engagement au service de l'Afrique. C'est sans doute là le plus bel héritage qu'ils nous transmettent.

### CULTURE GÉNÉRALE

## « C'est du Génie 2026 » : l'UL et l'IAEC en finale le 04 juillet

La 5ème édition de l'initiative « C'est du Génie » tire à sa fin. Lancée le 16 mai 2026 avec neuf établissements d'enseignement supérieur, la plus grande compétition inter-universitaire de culture générale au Togo arrive à son moment de vérité : la grande finale.

Après plusieurs semaines d'épreuves mêlant réflexion, rapidité et culture générale, deux équipes ont su tirer leur épingle du jeu pour décrocher leur place en finale : l'Université de Lomé, quadruple championne en titre, et l'IAEC, qui disputera l'une des échéances les plus prestigieuses du calendrier estudiantin togolais. Le

rendez-vous est fixé au samedi 04 juillet 2026 à 15h00, à l'UNIPOD de l'Université de Lomé. Au-delà du duel sportif, cette finale incarne l'essence même de la compétition : « promouvoir l'excellence intellectuelle, la culture générale et l'esprit de dépassement chez les étudiants togolais ».

Étudiants, enseignants,



professionnels et passionnés de culture générale sont attendus en nombre le 4 juillet prochain pour soutenir leurs équipes. Les billets sont disponibles à partir de 1 000 FCFA (Standard), 3 000 FCFA (Premium) et 5 000 FCFA (VIP).

Au-delà du simple aspect compétitif, « C'est du Génie » se veut avant tout une vitrine du potentiel intellectuel de la jeunesse togolaise. Selon les organisateurs, cette initiative vise à promouvoir l'excellence académique, encourager la culture générale et démontrer que les étudiants togolais disposent d'un important capital intellectuel capable d'impacter positivement la société.

Considérée aujourd'hui comme l'une des compétitions intellectuelles les plus prestigieuses du pays, « C'est du Génie » rassemble

chaque année des universités publiques et privées autour d'un même objectif, celui de célébrer l'excellence, la connaissance et le talent des jeunes togolais. Depuis quatre éditions, le trophée est détenu par l'Université de Lomé, quadruple championne en titre, qui remet une nouvelle fois sa couronne en jeu.

### ELECTRICITÉ

## Suspension temporaire des achats de crédit Cash Power le 24 juin

Les achats de crédits pour les compteurs prépayés (Cash Power) connaîtront une interruption temporaire au Togo dans la nuit du mercredi 24 juin 2026. L'annonce a été faite par la Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET) dans un communiqué publié le lundi 22 juin.

Selon la société publique chargée de la distribution de l'électricité, cette suspension interviendra entre 00h00 et 06h00 et s'inscrit dans le cadre d'une opération de maintenance programmée de la plateforme de gestion des crédits d'électricité prépayée.

Durant cette période, les clients ne pourront pas

effectuer de recharges sur leurs compteurs Cash Power. La CEET précise toutefois que les services seront rétablis dès la fin des travaux, permettant ainsi la reprise normale des achats de crédits. L'entreprise invite par conséquent les abonnés utilisant ce système à anticiper leurs besoins en électricité afin d'éviter tout désagrément pendant les



heures concernées.

Au Togo, les recharges Cash Power sont principalement effectuées via les portefeuilles électroniques Flooz et Mixx by Yas, proposés respectivement par les opérateurs Moov Africa Togo

et Yas Togo. Ces solutions numériques ont contribué à faciliter l'accès aux services de recharge pour les ménages et les entreprises.

Déployé depuis plusieurs années par la CEET, le système Cash Power permet aux consommateurs de prépayer leur consommation d'électricité. Ce mécanisme offre aux abonnés un meilleur contrôle de leurs dépenses énergétiques et constitue aujourd'hui l'un des principaux modes de facturation utilisés par les clients de la compagnie.



Récépissé No 0546/31/05/16/  
HAAC

Djidjilé - Batomé, von après  
Maison Suzanne AHO, en face  
de l'église EAC-TOGO  
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02  
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE  
Tél : (+228) 91 90 48 04 /  
98 01 82 02

Rédacteur en chef  
Nicolas EDORH

Rédaction

Elom ATTISSOGBE  
Nicolas EDORH  
Béatrice AGBODJINO

Infographie

La Nouvelle Tribune

Impression

SDR

Tirage

2.500 exemplaires



# MIAPO BOLOU D'UN MA BOL

## PÉTILLEZ LA PASSION FOOTBALL

400\*  
FCFA

BOUTEILLE

50 CL

# Bummm

M... • Prix de vente détaillé conseillé • Pratiquer une activité physique régulière Formats disponibles 66cl 50cl 33cl et canettes



BB LOMÉ S.A

Boisson gazeuse. Ingrédients : Eau gazeuse, sucre, acide ascorbique (E300), caféine (E150), acide citrique (E330), arômes naturels, acide phosphorique (E321), saccharose (E170), acide phosphorique (E321), caféine (E150), acide citrique (E330), arômes naturels, acide phosphorique (E321), saccharose (E170).  
Valeurs nutritionnelles pour 100 ml - valeur moyennes : 103 kcal / 20 kcal  
Glucides 10,4 g dont sucres 10,4 g Protéines 0 g Lipides 0 g Sel 0 g